

Morneau, Josée

De: Steve Cadrin <Scadrin@dhcavocats.ca>
Envoyé: 8 novembre 2018 12:05
À: Greffe; tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca
Cc: MPR
Objet: RE: R-4045-2018, Plaidoirie AHQ-ARQ et RNCREQ

Importance: Haute

Bonjour,

En raison de la contre-preuve annoncée pour ce vendredi 9 novembre 2018, le soussigné a reporté son audience au TAQ et sera présent.

Sans vouloir présumer du contenu de ladite contre-preuve, il est plus que probable que l'AHQ-ARQ aura des questions en contre-interrogatoire, et ce, bien que son analyste ne puisse être présent physiquement, mais qu'il sera tout de même en mesure d'écouter les audiences à distance.

Ceci étant dit, nous n'avons vu aucune indication quant à la nécessité d'un huis-clos ou non. Serait-il possible pour HQD ou HQT de préciser si un huis-clos sera nécessaire car ceci aura évidemment pour effet de couper ou non la diffusion des audiences par internet? La cas échéant, advenant huis-clos, existe-t-il une solution qui permettrait à monsieur Raymond de pouvoir entendre ladite preuve (autre que de laisser le téléphone du soussigné ouvert pour capter les échanges)?

Dans l'intervalle, veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.



Steve Cadrin
Avocat associé

1200, boul. Chomedey
Bureau 400
Laval QC H7V 3Z3
Téléphone : 514 392-5725
Télocopieur : 450 682-5014
Courriel : scadrin@dhcavocats.ca
Site Web : www.dhcavocats.ca

Message de confidentialité

Le présent courriel et les documents qui y sont joints sont exclusivement réservés à l'utilisation des destinataires concernés et peuvent être de nature privilégiée ou confidentielle. Toute distribution, impression ou autre utilisation est interdite aux autres personnes. Si vous ne faites pas partie des destinataires concernés, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur, ainsi que supprimer ce courriel et les documents joints de manière permanente.

Confidentiality Notice

This email and any attachments are for the sole use of the intended recipients and may be privileged or confidential. Any distribution, printing or other use by anyone else is prohibited. If you are not an intended recipient, please contact the sender immediately, and permanently delete this email and attachments.

De : Steve Cadrin
Envoyé : 6 novembre 2018 11:06
À : 'Greffe' <Greffe@regie-energie.qc.ca>; 'tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca' <tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca>
Cc : 'RNCREQ (Me Prunelle Thibault-Bédard)' <prunelle@droitenvironnement.com>
Objet : R-4045-2018, Plaidoirie AHQ-ARQ et RNCREQ
Importance : Haute

Bonjour,

Le procureur de l'AHQ-ARQ étant retenu en audience devant le Tribunal administratif du Québec dans une affaire fixée depuis un bon moment, il ne pourra être présent le 9 novembre prochain devant la Régie dans le présent dossier.

Avec le consentement du RNCREQ, l'AHQ-ARQ prendrait le rang de cet intervenant afin de plaider le 12 novembre prochain. Le RNCREQ plaiderait au rang initialement prévu pour l'AHQ-ARQ, le 9 novembre prochain.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus distinguées.



Steve Cadrin
Avocat associé

1200, boul. Chomedey
Bureau 400
Laval QC H7V 3Z3

Téléphone : 514 392-5725
Télécopieur : 450 682-5014
Courriel : scadrin@dhcavocats.ca
Site Web : www.dhcavocats.ca

Message de confidentialité

Le présent courriel et les documents qui y sont joints sont exclusivement réservés à l'utilisation des destinataires concernés et peuvent être de nature privilégiée ou confidentielle. Toute distribution, impression ou autre utilisation est interdite aux autres personnes. Si vous ne faites pas partie des destinataires concernés, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur, ainsi que supprimer ce courriel et les documents joints de manière permanente.

Confidentiality Notice

This email and any attachments are for the sole use of the intended recipients and may be privileged or confidential. Any distribution, printing or other use by anyone else is prohibited. If you are not an intended recipient, please contact the sender immediately, and permanently delete this email and attachments.